

je trie mes
BIODÉCHETS



je préserve la
PLANÈTE

Gérer la ressource Biodéchets sur un territoire semi-rural

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



La Région
Grand Est



Le SMICTOM c'est...

90 Communes, **6** CdC, **151** Agents en régie,

Au service de...

131 217 habitants

- Une collecte sélective en porte-à-porte depuis 1994 en C0,5
- Une promotion du compostage depuis 2002
- Un **PLPDMA** (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) depuis 2010
- Un service public de gestion des déchets financé par une RI (redevance incitative) depuis 2010
- Une collecte des biodéchets en abris bac depuis 2020



Zone rurale avec centre bourg
Typologie d'habitat

- 60% de pavillonnaire
- 40% de collectif

La solution retenue : l'abri bac

- ✓ 655 bornes déployées
 - ✓ **1 borne pour 90 foyers**
- ✓ Placement en **partenariat avec les communes**
- ✓ Pas de contrôle d'accès mais placement **au cœur des quartiers**
- ✓ Un déploiement dans **toutes les communes**, mais avec un **maillage axé sur le collectif** pour ne pas décourager les pratiques de compostage
- ✓ **Limité à l'usage des ménages** : travail avec les professionnels pour :
 - ✓ Les orienter vers la filière
 - ✓ Encourager les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Encourager le compostage autonome en établissement

Les +

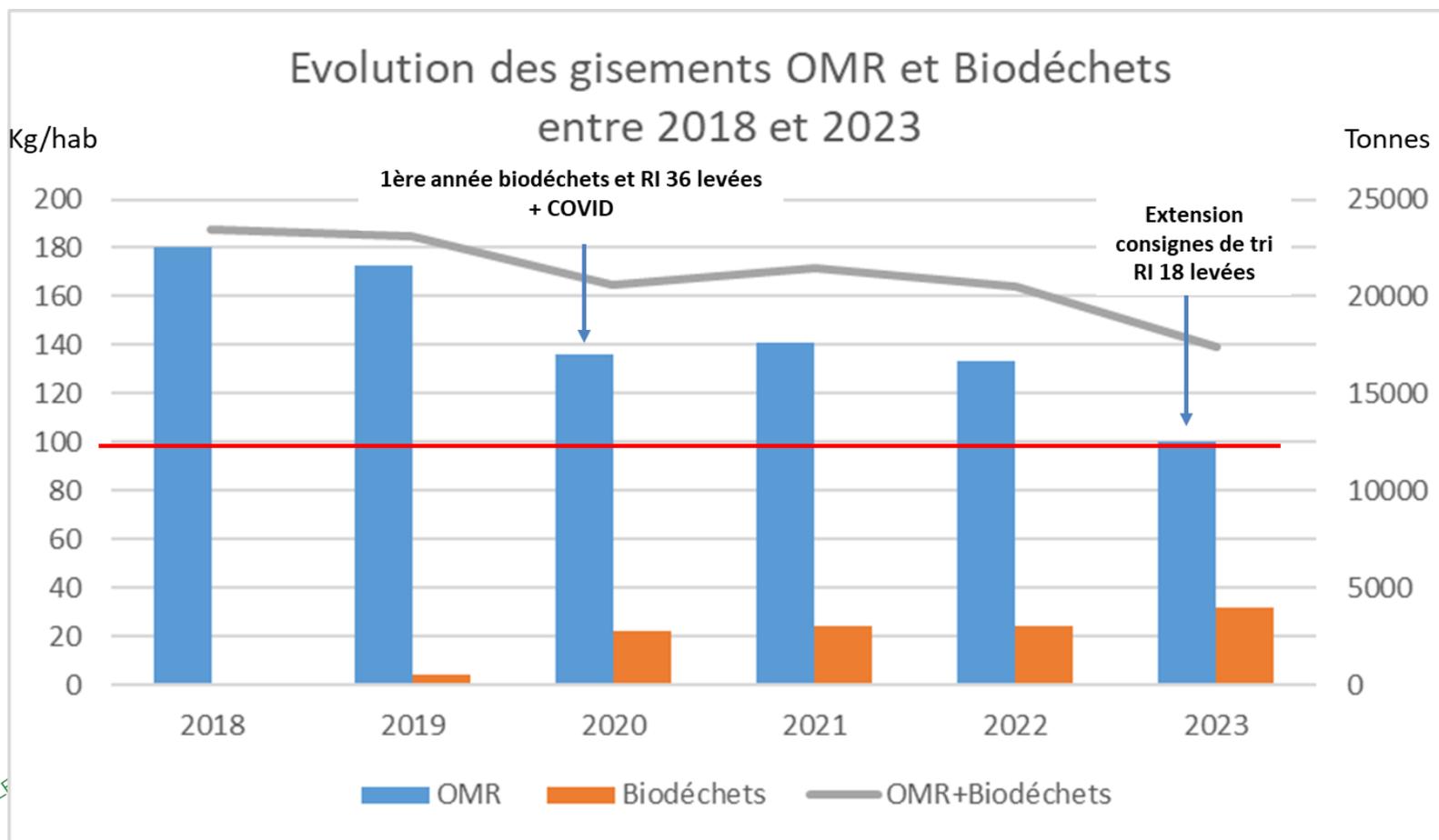
Moins coûteux
Faible encombrement au sol
Facile à déplacer

Traitement par méthanisation
Collecte 1 à 2 fois par semaine
Lavage systématique du bac et de l'abri



Les résultats après 5 ans :

- **469 kg** de déchets par habitant
- **4300 tonnes** de biodéchets collectées soit **33 kg/hab** (+39% entre 2022 et 2023)
- Baisse des OMR de **- 44 %** entre 2018 et 2023 pour atteindre **101 kg par habitant**



Malgré un contexte difficile, les coûts ont pu être contenus grâce à :

- Des transferts de flux importants marqués par l'engagement de la population dans la nouvelle organisation du service.
- Des taux de présentation optimisés sous l'influence des nouvelles modalités de redevance incitative.
- Une réorganisation des circuits OMR et de collecte sélective (redimensionnement des circuits, passage à du mono-ripeur sur certaines tournées).
- Des coûts de traitement par **méthanisation 50%** inférieurs aux coûts d'incinération



Les points de vigilance :

- ✓ Le phasage du projet
- ✓ L'implication des communes
- ✓ Le maillage des bornes biodéchets pour limiter les débordements
- ✓ Le suivi de la montée en puissance : optimisation des placements, gestion des débordement
- ✓ Une communication impliquante et mobilisatrice notamment vers l'habitat collectif
- ✓ La stratégie de réassort en sacs
- ✓ **Comment maintenir sur le long terme l'implication de la population ?**

Maintenir la communication
sur le long terme



Le rôle de la prévention



#COMPOST : REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Continuer à promouvoir le compostage :

Dés 2002, le compostage est encouragé sur le territoire :

- **Réseau de guide jardin naturel** – création d'une association dédiée à la promotion du compostage et du broyage
- **Sensibilisation des scolaires** : plus de 700 élèves sensibilisés sur le thème, de la maternelle au lycée
- **Événementiels** dédiés en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen :
 - Tous Au compost ! en mars
 - La fête du sol vivant en octobre.
- **41 sites de compostage partagé** avec animation d'un réseau de référents de site

« Depuis 2010, notre grille tarifaire de la redevance incitative « récompense » la pratique du compostage.

70% de l'habitat individuel utilise un composteur de jardin. »



Travail avec la restauration collective (périscolaires)

De conventions avec les Communautés de Communes pour travail ensemble à la réduction des biodéchets et à leur valorisation

SMICTOM :

- Réaliser des animations auprès des enfants et des parents
- Organiser des formations à destination des animateurs
- Transmettre des indicateurs de mesure
- Financement du service de collecte et traitement des biodéchets

Communautés de Communes :

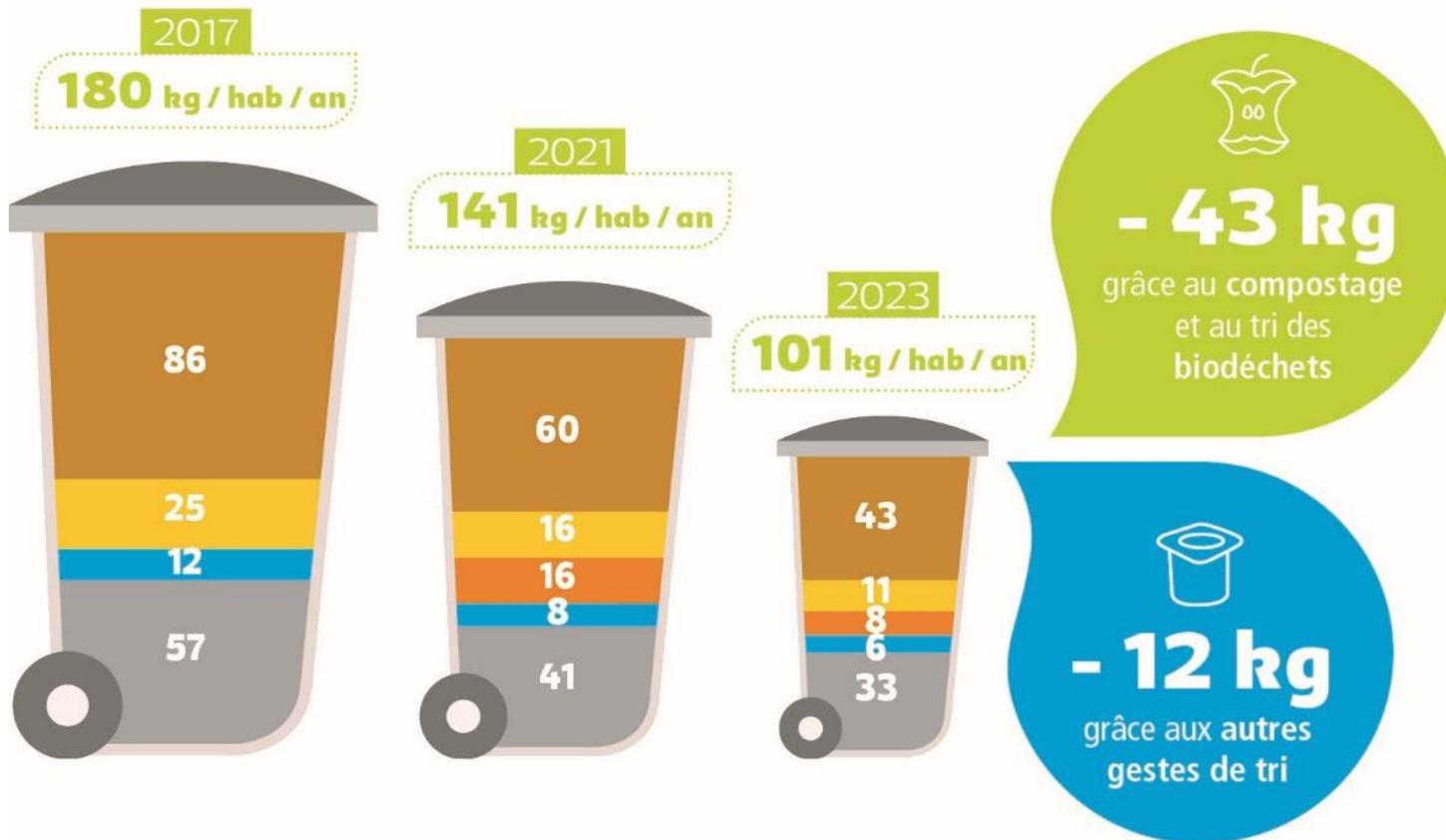
- Réaliser des campagnes de pesées pour mesurer le gaspillage
- Structurer et mettre en œuvre une démarche active de lutte contre le gaspillage alimentaire



Alsace Centrale
Sélestat
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural



Évolution du contenu de la poubelle grise



Et pour demain...

- Maintenir les résultats et faire encore baisser les OMR
- Nouveau PLPDMA
- Poursuivre le plan de décarbonation du service déchets

Contact :

Sylvie PÉPIN

Responsable

Communication-Prévention

spepin@smictom-alsacecentrale.fr

06.75.04.26.39

